

Saint-Chamond, le 12 novembre 2020

La proviseure  
Aux  
Responsables légaux

lycée des métiers  
de la restauration  
et de l'alimentation

académie  
Lyon  
éducation  
nationale

Madame, monsieur,

En raison du renforcement de la crise épidémique, notre plan de continuité pédagogique a été revu conformément aux demandes de notre ministère. Ce nouveau plan sera effectif dès lundi 16 novembre et jusqu'au vendredi 18 décembre 2020 sauf contre ordre ministériel.

Ce plan renforcé s'appuie sur des mesures déjà mises en œuvre dès la rentrée de septembre 2020 comme

- de limiter le brassage des élèves par la sédentarisation des classes dans une salle dédiée
- de préserver un espacement des commensaux lors du service de restauration avec une plage horaire élargie et une installation en quinconce des élèves.  
Par ailleurs dans cette logique et depuis la suspension des stages en restauration, les restaurants d'application fonctionnent pour accueillir des élèves « clients » en respectant la distanciation et un effectif réduit.
- d'aérer régulièrement les locaux et de mettre à disposition les produits désinfectants dans le cadre des gestes barrières.

Ces mesures, nécessaires et utiles, se voient complétées aujourd'hui par la mise en œuvre d'une alternance sur certaines classes : les classes de 1ères bac professionnel commercialisation et services en restaurant et cuisine (1BRC12 et 1BRC34) afin de limiter la concentration des élèves sur les temps et lieux communs (restauration, couloirs entre autres).

Pour les autres classes, il n'y a pas d'aménagements pédagogiques sachant, en outre, qu'une partie de nos élèves sont ou vont être en stage en entreprises de boulangerie-pâtisserie.

Concrètement, **les élèves de 1 BRC 12 et 34** auront cours en quinzaine par spécialité :

Semaine du 16 novembre: les serveurs

Semaine du 23 novembre: les cuisiniers

Ainsi de suite jusqu'au 18 décembre 2020

Avec cependant **maintien des plages de spécialité en ateliers (TP) chaque semaine :**

**1BRC12** : cours pour tous en TP du jeudi 14h30 au vendredi 15h;

**1BRC34** : cours pour tous en TP du mardi 14h au mercredi 15h

Internat accessible le soir de TP

**Pour plus de détails, consultez pronote.**

Dans ce contexte particulier, avec les équipes éducatives, nous souhaitons mettre en œuvre les mesures les plus adaptées au bénéfice de la réussite de tous nos élèves.

Je vous prie de croire, madame, monsieur, en l'expression de mes meilleures salutations.

  
Delphine BARLERIN

